DEPARTEMENT DES VOSGES

Révision Générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MIRECOURT

Procédure approuvée par délibération du Conseil municipal de Mirecourt le 21 septembre 2026.

planche 2/2 : zone urbaine

Echelle : 1:3 500

- Zone bleue PPRi Madon : zone d'autorisation avec prescriptions spécifiques
- Zone rouge PPRi Madon : zone d'interdiction
- zones humides inconstructibles (source : EPTB Meurthe et Madon)
- orientations d'aménagement et de programmation (Ancienne CAL : Clos des Vergers : zone au niveau de l'Avenue Victor Hugo))
- Haies à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Haies et bosquets à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- élément remarquable du patrimoine à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Linéaire commercial identifié au titre du L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Spécificité réglementaire secteur UBg / Aire des gens du Voyage
- Spécificité réglementaire secteur UBm / Avenue Victor Hugo et Rue Georges Lefevre
- Spécificité réglementaire secteur UEh / Centres hospitaliers
- Spécificité réglementaire secteur UEr / INRA
- UA - zone urbaine - centre historique et faubourg
- UB - zone urbaine - extensions urbaines
- UBm - prescription règlementaire - Avenue Victor Hugo et Rue Georges Lefevre
- UBg - prescription règlementaire - Aire des gens du Voyage
- UC - zone urbaine - habitat collectif et mitoyen
- UE - zone urbaine - équipements
- UEh - prescription règlementaire - Centres hospitaliers
- UEr - prescription règlementaire - INRA
- UG - zone urbaine - Parc économique de la Gare
- UX - zone urbaine - zone d'activités
- 1AU - zone à urbaniser sur le court terme
- 2AU - zone à urbaniser sur le long terme
- A - zone agricole à constructibilité limitée
- AC - zone agricole - activités agricoles
- AM - zone agricole - activité de maraichage
- N - zone naturelle à constructibilité limitée
- NL - zone naturelle - loisirs
- NA - zone naturelle - antenne relais
- NF - zone naturelle - massifs forestiers

Bureau d'études éolis
Urbanisme et Planification
Aménagement des territoires
Communication et Concertation
56 rue de la Prairie
88100 Saint Dié des Vosges
09 79 05 77 46 / 06 17 46 79 59
eolis.todesco@orange.fr

N

0 50 100 200 Mètres
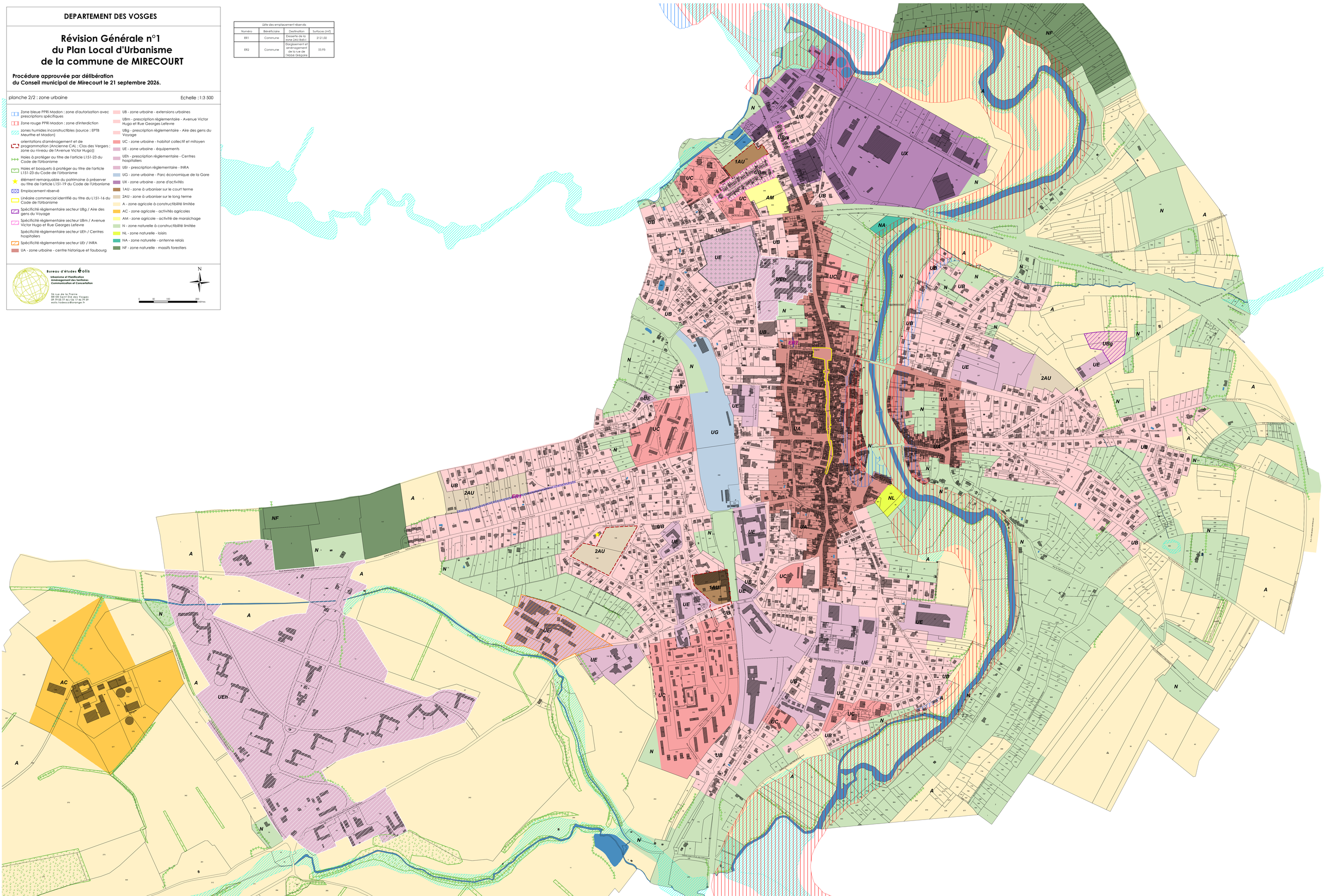
Liste des emplacement réservés			
Numéro	Bénéficiaire	Destination	Surfaces (m²)
ER1	Commune	Desserte de la zone 2AU Balivi	2121,02
ER2	Commune	Elargissement et aménagement de la rue de l'Abbé Grégoire	53,93